

Interagir avec le politique

Webinaire sur les relations gouvernementales

Me Simon-Pierre Diamond

Associé, Ryan Affaires publiques

Camille Michaud

Conseillère principale, Ryan Affaires publiques

16 février 2022

Ryan
Affaires publiques

Partie 1

Présentation des relations gouvernementales

- Définition et objectifs
- Cadre légal
- Mécanismes de régulation





Pourquoi le lobbying

01

Proactif

- Établir les nouveaux standards
- Redéfinir les lois
- Avantages à moyen et long terme

02

Anticipatoire

- Recueillir l'information
- Influencer les intentions législatives
- Avantages à court et moyen terme

03

Défensif

- Défendre activement le statu quo
- Créer des barrières à l'entrée
- Avantages à court terme

04

Réactif

- Adapter aux nouvelles normes
- Agir sur les mesures de transition
- Avantages à court terme

Dispositions légales

Définition selon le Commissaire au lobbyisme : activité **légitime** et **essentielle** à la démocratie qui comporte une obligation de **transparence**.



Les types de lobbyiste

- Lobbyiste-conseil
- Lobbyiste d'entreprise ou d'organisation
- Le plus haut dirigeant



L'influence

- Communication écrite ou verbale
- Attribution d'un contrat, d'une subvention, d'un permis, etc.
- Élaboration, présentation, modification, exemption ou rejet d'un projet de loi, d'un règlement, etc.



Les titulaires de charge publique

- Élus et leur personnel
- Fonctionnaires et administrateurs
- OBNL (nature publique avec des fonds principalement publics)



Fédéral

- Déclaration dans les 10 jours (conseil) ou 60 jours (entreprise)
- Première déclaration simple, mais obligation de déclarations mensuelles des communications

Provincial

- Inscription dans les 30 jours (conseil) ou 60 jours (entreprise)
- Inscription complexe et détaillée

Municipal

- Au Québec, couvert par la loi et le registre provincial
- Dans le ROC, les villes ont parfois leur propre registre (ex. Ottawa, Toronto)

Les registres

Partie 2

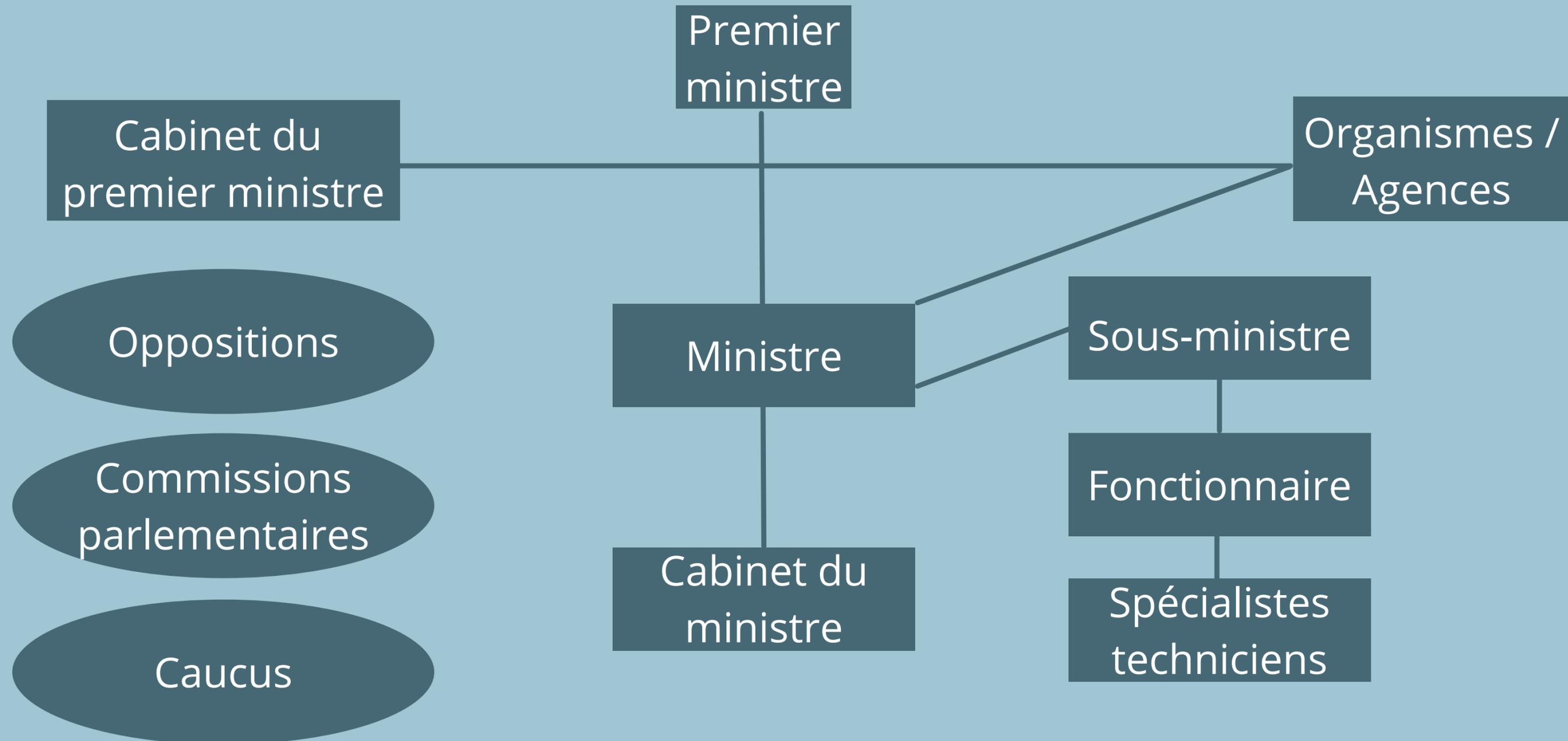
L'environnement socio-politique

- Les sphères d'influence
- Le processus décisionnel
- L'organigramme (informel) des cabinets politiques

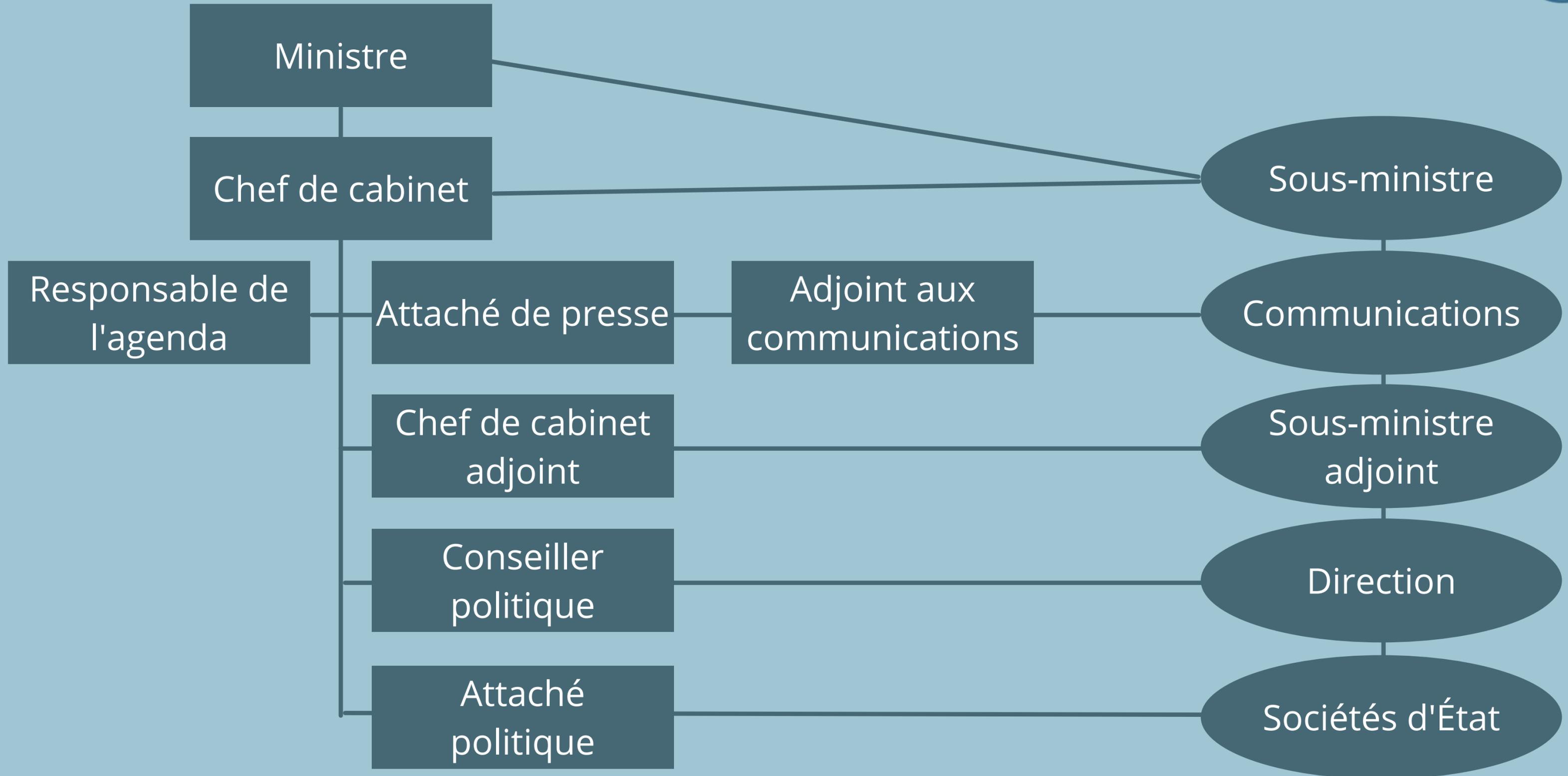




Les divers acteurs du gouvernement



La structure du cabinet politique



La dynamique du cabinet politique

Conseiller politique

Responsable de l'analyse des dossiers au cabinet du ministre. Doit fournir des lignes de presse à l'attaché de presse. Rencontre les groupes de pression et peut promouvoir des dossiers au sein du ministère. Peut orienter, mais ne va pas contredire les recommandations du ministère. Efficacité et accessibilité très variable.

Ministre

Souvent isolé et inaccessible. Travaille au sein des comités interministériels et du Conseil des ministres. Dernier plaideur du dossier, mais pas toujours le plus informé. Beaucoup de représentations.

Chef de cabinet

Nommé par le premier ministre et non pas le ministre. Omniprésent dans les décisions. Attitude conservatrice.

Sous-ministre

Parfois plus influent que le ministre. Existe une réunion des sous-ministres avant le Conseil des ministres. Exige une cohérence des décisions politiques avec les recommandations de son ministère.

Attaché de presse

Grande proximité avec le ministre, mais non décisionnel sur les enjeux. Pouvoir d'influence. Peut freiner un dossier si des risques sont possibles sur le plan des communications.

Partie 3

Déploiement de la stratégie des relations gouvernementales

- Méthode et tactiques
- Différents forums



Quand intervenir et comment



01

Législatif

- Consultations particulières
- Études détaillées (partis d'opposition)
- Cabinet et caucus

02

Décret et pouvoir ministériel

- Cabinet
- Fonction publique

03

Réglementaire

- Cabinet ou fonction publique
- Comité interministériel
- Commentaires lors de la prépublication (minimum de 45 jours, sauf fiscalité ou urgence)

04

Subvention

- Fonction publique
- Cabinet politique

05

Budgétaire

- Mars ou avril
- Consultations prébudgétaires dès janvier
- Mises à jour économique
- Bulletins d'interprétation

06

Nomination

- Chef de cabinet
- Bureau du premier ministre
- Recommandation du CA



Approche stratégique

Le processus de réflexion dans la planification de défense des intérêts est essentiel afin d'élaborer une stratégie de relations gouvernementales efficaces et réalistes.

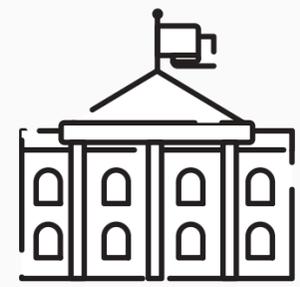
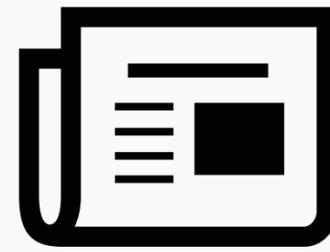
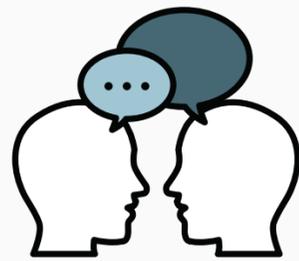
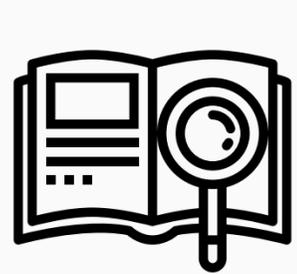
Quelques considérations à garder en tête lors de votre planification :

- Identification de l'enjeu : risques et bénéfices reliés
- Buts et objectifs concrets
- Urgence d'agir : court, moyen, long terme
- Écosystème
- État d'avancement d'une politique
- Élections et plateforme électorale

Méthode



Les étapes suivantes sont nécessaires avant d'effectuer toute démarche auprès des élus, du personnel politique ou de la fonction publique. Il faut assurer un niveau de préparation suffisant afin d'éviter des erreurs irréversibles.



Recherche

- Liste des parties prenantes
- Revue de presse
- Positions des élus
- Sondages
- Études

Informel

- Intelligence
- Sonder l'état d'esprit des décideurs
- Préjugés
- Indices

Argumentaire

- Messages clés
- Présentation
- Mémoire
- Dépliant
- Micro-site
- Objet promotionnel

Groupe

- Tournée
- Coalition
- Appui
- Consensus

Médias

- Médias ciblés
- Tournée
- Publicité

Politique

- Rencontres
- Parlement
- Congrès politiques



Tactiques

Plusieurs tactiques peuvent être adoptées pour déployer une stratégie de relations gouvernementales : création d'une coalition, communiqué de presse, sondages, études économiques, conférence de presse, lettre ouverte, tournée du caucus, manifestation, etc.

Les moyens de se faire entendre sont multiples et méritent d'être évalués afin de choisir ceux qui sont adaptés à vos besoins et vos ressources.



Commissions parlementaires : un accès simple vers la vie démocratique

Mémoire

Audition publique

Communication avec les membres de la
commission

Sortie publique

Bonnes pratiques

Contacts

Ryan Affaires publiques

Me Simon-Pierre Diamond

514-874-1910

spdiamond@ryanap.com

Camille Michaud

514-914-1733

camille@ryanap.com

19 rue Le Royer Ouest, bureau 101

Montréal, Qc

H2Y 1W4

Ryan
Affaires publiques